

# ANGERS

## DOSSIER DE PRESSE

BUREAU des CONGRES et EVENEMENTS



# DOSSIER DE PRESSE

La Ville d'ANGERS, Angers Loire Métropole, Angers Loire  
Tourisme, Angers Expo Congrès et la Chambre de Commerce et  
d'Industrie de Maine et Loire ont décidé de créer à ANGERS un

## BUREAU DES CONGRES ET EVENEMENTS

### 1. Qu'est ce que c'est ?

Un Bureau des Congrès et Événements est une structure qui a pour mission principale de promouvoir la destination (ANGERS) sur le marché des Rencontres et Événements d'affaire en présentant aux organisateurs d'événements l'ensemble de l'offre susceptible d'accueillir l'événement sur le territoire concerné.

### 2. A quoi ça sert ?

L'objectif prioritaire d'un BDCE est d'augmenter le nombre d'événements accueillis sur un territoire et ainsi d'accroître les retombées économiques pour les différents prestataires touristiques (hébergeurs, restaurateurs, transporteurs, offreurs de lieux d'accueil, ...). Il permettra également de porter plus haut l'image de la destination angevine.

### 3. Pourquoi ce nouvel outil à ANGERS ?

#### → L'enjeu du tourisme d'affaire :

Le secteur est dorénavant appelé « Rencontres et Evénements Professionnels ». Avec près de 9 milliards d'Euros par an et 300 000 emplois, le secteur des Rencontres et Evénements professionnels représente un poids économique considérable et est en développement constant.

La France occupe une position de leader européen sur le marché des congrès et la seconde place sur le marché des salons. Toutefois, elle est de plus en plus menacée par la concurrence européenne et mondiale. C'est pourquoi les acteurs de la filière, soutenus par l'Etat, ont mis en place début 2008, un plan d'actions pour renforcer la compétitivité de la destination France à l'international.

Avec 150 Euros par jour, le touriste d'affaire dépense en moyenne 2.5 à 3 fois plus qu'un touriste d'agrément et on estime que 30 % d'entre eux reviennent faire du tourisme en famille après avoir découvert la destination lors d'une manifestation professionnelle.

Avec ses deux équipements majeurs que sont le Centre des Congrès et le Parc des Expositions (qui engendrent annuellement 9 millions d'Euros de chiffre d'affaire et 80 millions d'Euros de retombées économiques) et son offre en châteaux, hôtels, lieux insolites, ... ANGERS présente de sérieux atouts sur ce marché avec des perspectives de développement réelles.

→ Positionner ANGERS sur la carte de France des destinations « Affaire » : en se dotant d'une organisation en charge de la promotion et de la prospection commerciale auprès des clientèles régionales, nationales et internationales, le territoire disposera d'un outil stratégique de développement de la destination affaires.

Véritable porte d'entrée de la destination, cette organisation sera le seul ambassadeur de l'offre globale de la destination.

En fédérant l'ensemble des acteurs concernés (institutionnels, prestataires, ...), elle contribuera à définir un positionnement et à porter plus haut l'image de la destination sur le marché des rencontres et événements professionnels.

En mettant en place cette organisation dédiée, ANGERS rejoint le club des villes ayant une ambition sur ce marché.

## 4. Quel sera son domaine d'intervention ?

Compte tenu des atouts d'Angers dans les domaines culturel (nombreux équipements de qualité) et sportif (Jean Bouin et Lac de Maine), de nombreuses manifestations d'envergure sont susceptibles d'être accueillies (exemple de manifestations sportives nationales ou européennes accueillies à la Piscine Jean Bouin ou au stade du Lac de Maine en natation ou en athlétisme) faisant appel aux mêmes prestataires et aux mêmes compétences, il a été décidé que le domaine d'intervention du Bureau des Congrès et Événements serait celui des Rencontres et Événements professionnels, sportifs et culturels.

### ↳ Type de manifestations

→ Dans le tourisme d'affaire

Séminaires  
Conventions  
Congrès  
Incentives  
Événementiels  
Autres

→ Dans les domaines sportif et culturel

Championnats nationaux et internationaux  
Événementiels  
Festivals  
Autres

### ↳ Clients

1. Clients finaux : entreprises, associations, fédérations sportives, organismes culturels, ...
2. Intermédiaires : agences événementielles, organisateurs professionnels de congrès (PCO), agences de communication, ...

### ↳ Sites à promouvoir

Tous les lieux susceptibles d'accueillir des manifestations tels que :

- Centre des Congrès
- Parc des Expositions
- Athlétis
- Château et hauts lieux patrimoniaux publics et privés (Château-forteresse, châteaux, Greniers St Jean, Musée des Beaux Arts, Collégiale, Pignerolle, Pénitentes, ...)
- Hôtellerie d'affaire (3 \* voire 2 \* tels que Hôtels d'Anjou, Mercure, France, Hôtel de Loire, ...)
- Universités et écoles supérieures
- Équipements de loisirs (Lac de Maine, golf, hippodrome,..)
- Équipements sportifs (stade du Lac de Maine, stade Jean Bouin, ...)
- Équipements culturels (Théâtre le Quai, salles de spectacles, ...)
- Lieux emblématiques du Développement Durable (parcs et jardins tels que Balzac, bateaux promenade, ...)
- Lieux insolites (caves, Cointreau, ...)
- Terra Botanica (à venir)
- Musée du Génie (à venir).

## 5. Quelles seront ses missions ?

Elles sont de 2 natures différentes :

### Premièrement :

- les missions relatives au **développement de la promotion de la destination** (objectif : faire qu'ANGERS soit retenue comme ville d'accueil de la manifestation).

### Deuxièmement :

- les missions relatives à **l'accompagnement des organisateurs ayant choisi ANGERS**.  
En effet, au-delà de la promotion, il nous a semblé essentiel qu'ANGERS dispose de ce qu'on appelle **une agence réceptive spécialisée** sur ces marchés dont le métier de base est d'offrir aux clients qui le désirent, un service « plus » en leur proposant des prestations clés en mains et sur mesure (ex. gestion de l'hébergement, inscriptions, transport, soirées, animations, visites, ...).

Les missions relatives à l'activité de base d'un Bureau des Congrès et Evénements (missions promotion) peuvent se résumer comme suit et elles sont au nombre de 6 :

- 1) - **Fédérer et coordonner** les acteurs institutionnels et professionnels autour d'un objectif commun de promotion et de développement de la destination par la création d'un club.
- 2) **Informé, accueillir et accompagner** les prospects et organisateurs d'événements dans leurs dossiers de candidature.
- 3) **Prospecter** les organisateurs de congrès et d'événements.
- 4) **Concevoir et mettre en œuvre un plan marketing** des rencontres et événements d'affaires, sportifs et culturels s'appuyant sur la promotion de l'ensemble de l'offre en équipements du territoire (positionnement, éditions, promotion, web, presse, ...).
- 5) **Organiser une observation** des événements accueillis et de l'offre ainsi qu'une veille marketing et concurrentielle.
- 6) **Engager la destination dans l'excellence** en termes de qualité de prestations offertes aux organisateurs et aux visiteurs et l'engager dans le développement durable.

## 6. Quelle est l'organisation mise en place ?

### → Le Bureau des Congrès et événements sera porté par Angers Loire Tourisme.

Nous avons décidé de confier à Angers Loire Tourisme, Office de Tourisme d'Angers Loire Métropole, le soin de mettre en œuvre le Bureau des Congrès et Événements en partenariat étroit avec la SEM Angers Expo Congrès, en créant un département dédié parce que :

- ▶ La grande majorité des villes de congrès françaises ont confié à leur Office de Tourisme le soin de mettre en œuvre un Bureau des Congrès. C'est le cas pour les villes de Marseille, Lyon, Aix en Provence, Le Havre, Grenoble, St Etienne, Rouen, Besançon, Mulhouse, Albi, ...
- ▶ L'Office de Tourisme est par ailleurs chargé de la promotion de la destination. Le marketing de la destination est donc l'une des missions de base qu'il assure.
- ▶ Tous les acteurs représentatifs de la filière des Rencontres et Événements professionnels sont déjà actionnaires d'Angers Loire Tourisme et pour la majorité d'entre eux, administrateurs.

### → Une gouvernance spécifique.

Le travail du BDCE sera piloté par un Comité dédié composé des acteurs représentatifs de la filière participant à son financement. A ce jour, il est donc composé des structures Ville d'Angers, Angers Loire Métropole, Angers Expo Congrès, Angers Loire Tourisme et Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire.

Celui-ci se réunira 3 fois par an pour piloter la démarche et valider le plan d'actions.

### → Une équipe de quatre salariés.

Une directrice vient d'être recrutée. Il s'agit de Valérie FICHOT-MATHIEU, ex-responsable du service réceptif d'Angers Loire Tourisme qui a une parfaite connaissance des acteurs, de la filière et du territoire. Elle prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> mars prochain.

Un chargé de mission Marketing va être recruté prochainement pour la seconder dans la démarche Marketing.

En outre, l'agence réceptive spécialisée s'appuie sur deux salariés pour proposer ses services aux organisateurs d'événements. Elle gère également la centrale de réservation d'hébergement de la destination.

## 7. Quels seront ses moyens ?

Le budget de l'année de lancement est de l'ordre de 150 000 € pour la mission marketing. Il sera apporté par : la Ville d'Angers (30 000 €), Angers Loire Métropole (45 000 €), la CCI (10 000 €) et les 2 SEM (Angers Loire Tourisme et Angers Expo Congrès). D'autres contributions sont attendues.

Le budget permettra de mettre en œuvre un plan d'actions de promotion de la destination.